

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 02/04/2021

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 30 mars
2021
D-2021/124**

Aujourd'hui 30 mars 2021, à 14h35,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 15h17 à 15h26 et de 18h44 à 18h58

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL,

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h30

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE,

La Manufacture/Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN). Subvention d'équipement. Autorisation. Décision.

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Manufacture – CDCN (centre de développement chorégraphique national) occupe la manufacture de chaussures sise 226, boulevard Albert 1^{er} depuis 2017 et développe un projet artistique ambitieux dédié au théâtre et aux nouvelles écritures chorégraphiques contemporaines, avec une attention pour la création théâtrale.

Après deux années de forte mutation, l'année 2019 marquait l'ancrage du Centre de Développement Chorégraphique National Nouvelle-Aquitaine à la Manufacture de Chaussures de Bordeaux pour sa première année d'exploitation. L'installation dans cet équipement a permis à la Manufacture - CDCN de poursuivre sa mission de diffusion, de production et de transmission des œuvres chorégraphiques et pluridisciplinaires. Cependant la mise en œuvre du projet reste complexe dans l'état actuel du bâtiment et de son installation scénique.

La nef, équipée pour accueillir des représentations, dispose d'un espace de 550 m² au sol surplombé d'une vaste coursive de 250 m². Mais l'état de vétusté et d'obsolescence de certains des matériels scéniques utilisés, lui impose de programmer un investissement conséquent. Ces équipements mobiles auront toujours leur place dans la configuration du théâtre réhabilité.

Aussi, pour le bon développement du projet, dans le respect de la convention pluriannuelle d'objectif signée en 2019 par l'ensemble des partenaires institutionnels et du cahier des charges des Centres de développement chorégraphiques nationaux, la Manufacture – CDCN sollicite une subvention d'équipement pour l'achat de matériel scénique en 2021 à hauteur de de 20 000 euros.

La totalité de l'investissement représentant une dépense de 79 279,94 euros HT.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait le suivant :

Plan d'investissement en matériel scénique de la Manufacture CDCN au 16/02/21

	La Manufacture de chaussures	
	CDCN	Montants HT
Budget total des investissements	Bordeaux	79 279,94 €
Drac Nouvelle-Aquitaine	26%	20 252,75 €
Région Nouvelle-Aquitaine	25%	20 000,00 €
Ville Bordeaux	25%	20 000,00 €
Département Gironde	24%	19 027,19 €
Total subventions d'équipement	100%	79 279,94 €

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention ci jointe fixant les modalités du versement à la Manufacture – CDCN d'une subvention d'équipement d'un montant de 20 000 euros. Cette somme sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours ouverts au budget 2021, chapitre 204, article 20421, fonction 316.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 mars 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX

**Convention de participation financière entre la Ville de Bordeaux et l'association
l'esprit de corps en vue d'un plan de financement d'équipements scéniques à la
Manufacture - CDCN**

Entre

La Ville de Bordeaux,
Représentée par son Maire Monsieur Pierre Hurmic, habilité aux fins des présentes par
délibération D- du Conseil Municipal en date du reçue en
Préfecture le ,

et

L'association Esprit de Corps
représentée par Madame Cathy LAJUS agissant en sa qualité de Présidente habilitée aux
fins des présentes par une délibération prise par le Conseil d'Administration le
.....
dont le siège social est fixé 220 Boulevard Albert 1er à Bordeaux, Siret 420 089 567 000 44

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

L'association l'esprit de corps envisage l'acquisition de matériels scéniques en vue de
l'amélioration et de l'entretien de son parc existant de la MANUFACTURE-CDCN. Elle a
demandé à la Ville de participer financièrement à hauteur de 20 000 euros HT au
financement de l'ensemble du budget d'investissement en matériel scénique estimée à
79 279,94 €, soit une participation à hauteur de 25 % du budget consolidé.

Ce plan d'investissement en matériel scénique fait l'objet d'une participation de l'ensemble
des partenaires financiers de La Manufacture-CDCN, comme suit :

Plan d'investissement en matériel scénique de la Manufacture CDCN au 16/02/21

	La Manufacture de chaussures	
	CDCN	Montants HT
Budget total des investissements	Bordeaux	79 279,94 €
Drac Nouvelle-Aquitaine	26%	20 252,75 €
Région Nouvelle-Aquitaine	25%	20 000,00 €
Ville Bordeaux	25%	20 000,00 €
Département Gironde	24%	19 027,19 €
Total subventions d'équipement	100%	79 279,94 €

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

La Ville de Bordeaux apporte son concours à hauteur de 20 000 euros HT au financement du plan d'investissement en matériel scénique sur le site de Bordeaux.

ARTICLE 2 – CHARGES ET CONDITIONS

L'association s'engage sur simple demande de la Ville de Bordeaux, à fournir tous les justificatifs nécessaires pour vérifier l'utilisation de la subvention.

ARTICLE 3 – VERSEMENT DES FONDS

La Ville de Bordeaux procédera au versement d'une subvention de 20 000 euros HT sur présentation d'un état récapitulatif certifié conforme par Madame Lajus des factures qui y sont relatives.

ARTICLE 4 – COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 5 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile :

- à l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland à Bordeaux pour la Ville de Bordeaux,
- Madame Cathy CAJUS ès-qualités, au siège social sus indiqué,

Fait à Bordeaux, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/O Le Maire
Adjoint en charge de la création et des
expressions culturelles

Pour l'association

Dimitri Boutleux

Cathy Lajus